



**CENTRE
D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME**

Bulletin d'adhésion 2020

« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Prénom : NOM :

Société : Profession :

Adresse : Ville :

Code postal : e-mail :

Tél. portable :

Adhère au WAAO en tant que

Architecte/Particulier

Société/association

Étudiant/demandeur d'emploi

10 € et +

Membre actif

30 € et +

100 € et +

Membre bienfaiteur

300 € et +

1 000 € et +

Première inscription à l'Ordre

Gratuit

-

Règlement par chèque à l'ordre du WAAO

Virement bancaire (RIB ci-dessous)

Merci de votre participation !

Et bienvenue au WAAO !

À retourner au

WAAO

193 allée de Liège

Place François Mitterrand

59777 EURALILLE

hello@waao.fr

www.waao.fr

IBAN : FR76 1627 5006 0008 0006 6619 122

Établissement : 16275

Guichet : 00600

Compte : 08000666191

Rice : 22

Domiciliation : CE HAUTS DE FRANCE



Association loi 1901 - n° Préfecture : W595006796 - n° SIRET : 488 591 561 00011